

le 21 novembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 PP 78 Acquisition par la ville de Paris (préfecture de police) d'un bien à Bourg-la Reine (Hauts-de-Seine) en vue d'une extension du centre de secours de la BSPP. Individualisation d'une autorisation de programme de 840 000 €.

Mme Myriam EL KHOMRI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu l'avis des services fiscaux des Hauts-de-Seine en date du 5 avril 2013 ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 octobre 2013, par lequel M. le Préfet de police soumet à son approbation l'acquisition par la Ville de Paris (préfecture de police) d'une propriété bâtie sise 17, boulevard Carnot à Bourg-la Reine (Hauts-de-Seine) en vue du projet d'extension du centre de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Myriam EL KHOMRI, au nom de la 5e commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée l'acquisition, au prix total de 825.000 euros validé par les services fiscaux des Hauts-de-Seine, auquel s'ajoutent les frais annexes, d'une propriété bâtie (pavillon) sise 17, boulevard Carnot à Bourg-la Reine (Hauts-de-Seine) en vue du projet d'extension du centre de secours de la brigade sapeurs-pompiers de Paris.

Article 2 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer l'acte d'acquisition correspondant.

Article 3 : Une autorisation de programme de 840.000 euros est affectée au la section d'investissement du budget spécial de la Préfecture de police, chapitre 901, article 901 - 1311, compte nature 2115, opération 7-2013.

Corrélativement, la provision inscrite aux mêmes chapitres et articles de ladite section dudit budget sera réduite d'une somme d'égal montant.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée au budget spécial de la Préfecture de police, exercice 2013 :

- section d'investissement : chapitre 901, article 901-1311, compte nature 2115 ;
- section de fonctionnement : chapitre 920, article 921-1312, compte nature 6118.